

# Brochure " Santé & Sécurité "

à l'attention de chaque membre  
du personnel fixe et temporaire  
ainsi que des stagiaires

Cette brochure a été reproduite avec l'autorisation et la collaboration de l'institut romand de sécurité au travail, IST, à Lausanne.

# Sommaire

Sommaire .....	2
1 Numéros de téléphone en cas d'urgences : .....	3
1.1 Contacts et questions .....	3
2 Généralités.....	4
2.1 Pourquoi une telle brochure ? .....	4
2.2 Objectifs .....	4
2.3 Principes généraux .....	4
2.4 Responsabilité .....	4
2.5 Maintenance et contrôle .....	5
2.6 Entretien .....	5
2.7 Contrôle Feu.....	5
2.8 Motivation .....	5
2.9 Comportements et attitudes.....	5
2.10 Nourriture, boissons .....	5
2.11 Protection .....	6
2.12 Circulation.....	6
2.13 Propreté générale et hygiène individuelle .....	6
2.14 Liens.....	7
3 Travail au laboratoire .....	7
3.1 Risques .....	7
3.1.1 Risques encourus lors du travail avec des produits chimiques .....	7
3.1.2 Risques liés aux échantillons biologiques.....	8
3.1.3 Risques liés aux substances cancérigènes .....	8
3.1.4 Risques liés aux appareils, aux installations électriques et à l'outillage .....	8
3.2 Gestion des déchets .....	10
3.3 Manipulations à risques .....	10
4 Interventions.....	11
4.1 Comportement à avoir lors d'éclaboussures de la peau ou des yeux, déversement accidentels de produits chimiques: .....	11
4.2 <i>Granules absorbants</i> .....	11
4.3 Feu, lutte contre l'incendie .....	11
4.3.1 Incendie de solvants et produits chimiques.....	12
4.3.2 Incendie de vêtements .....	12
4.3.3 Alarme et évacuation du bâtiment.....	12
4.4 Premiers secours.....	13
5 Annexes :.....	13
5.1 Règlement de sécurité de l'ICH V.1.0 .....	14
5.2 Feuille de signature .....	16

# 1 Numéros de téléphone en cas d'urgences :



**Numéros  
d'urgence**



---

**117** **Police secours**

---

**118** **Feu**

---

**144** **Urgences, santé**

---

**145** **Intoxication**

**Hôpital Pourtalès                      032 713 30 00**

## 1.1 Contacts et questions

Ingénieur de sécurité

Université de Neuchâtel

Carlos Beck

[Carlos.beck@unine.ch](mailto:Carlos.beck@unine.ch)

interne 82780

Chargé de sécurité ICH

Maurice Binggeli

[Maurice.Binggeli@unine.ch](mailto:Maurice.Binggeli@unine.ch)

interne 82441

**Rassemblement en cas d'évacuation**

**Préau Sud du collège du mail**

## **2 Généralités**

### **2.1 Pourquoi une telle brochure ?**

Dans le cadre de nos diverses activités professionnelles (laboratoires, enquêtes, prélèvements et mesures sur le terrain, travail administratif), nous sommes confrontés à diverses situations à risques dont nous devons être conscients et qu'il faut prévenir.

Ce classeur pose les bases de la politique en matière de sécurité du travail, de prévention des accidents et des maladies professionnelles que veut suivre la Direction.

Il a pour but d'aider tous les collaborateurs à prendre conscience des risques auxquels ils sont soumis et à connaître les moyens de s'en protéger efficacement, ainsi qu'à prévenir les risques qu'ils pourraient faire courir aux autres.

La prévention implique de connaître les nuisances et les risques de son propre travail, mais aussi de prendre au sérieux les mesures parfois contraignantes qui permettent d'effectuer un travail en toute sécurité.

Cette brochure est appelée à évoluer en fonction de l'expérience acquise, de l'apparition de nouveaux risques ou du progrès des connaissances.

Elle est et doit rester le fruit d'un effort collectif auquel la participation et l'initiative de chacun sont indispensables.

### **2.2 Objectifs**

- Promouvoir l'esprit de prévention grâce à une politique claire, des responsabilités bien définies et une stratégie cohérente.
- Définir un niveau adéquat de sécurité au point de vue de la prévention des accidents et des maladies professionnelles.
- Améliorer les connaissances quant aux risques potentiels spécifiques de notre travail.
- Fournir un outil de travail simple et pratique permettant d'améliorer le comportement de chacun face à une situation à problèmes.
- Attester l'exemplarité de nos travaux en matière d'hygiène et de sécurité tant à l'intérieur de l'université que vis-à-vis de l'extérieur.

### **2.3 Principes généraux**

Cette brochure s'adresse à des professionnels accomplis ou en formation, elle suppose la maîtrise de leur métier et ne saurait par conséquent être exhaustive. Le rappel d'éléments présumés connus ne vise qu'à en souligner l'importance. D'autre part l'omission de certains éléments ne doit pas être prise comme une incitation à ne pas en tenir compte.

### **2.4 Responsabilité**

Légalement, la responsabilité en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles incombe

- à l'employeur qui est chargé de veiller à ce que les conditions de travail de ses employés ne mettent pas en danger leur vie ou leur santé. Pour ce faire il mettra à la disposition de ses collaborateurs, le matériel préventif nécessaire et les méthodes de

travail adéquates

- à l'employé qui doit collaborer activement à la prévention des risques professionnels, suivre scrupuleusement les consignes de sécurité et participer activement à l'amélioration de la prévention si cela se révèle nécessaire.

## **2.5 Maintenance et contrôle**

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, il faut avant tout éviter que des habitudes indésirables ne prennent le dessus et que la vigilance ne s'amenuise.

Divers moyens sont donc nécessaires pour assurer le maintien de la qualité de la prévention, ils nécessitent des mesures d'entretien et de contrôle.

## **2.6 Entretien**

En général, il s'agit de l'entretien et de la maintenance en bon état de marche du matériel de travail, des locaux, du mobilier, du matériel de protection, d'alerte et d'intervention.

Plus particulièrement il s'agit d'inclure dans tout projet de recherche ou de service un volet sécurité précisant les nuisances et les risques spécifiques au projet ainsi que les mesures préventives conseillées.

Le maintien de l'état d'esprit nécessaire à une bonne prévention se fera par l'organisation périodique de séances de discussion où seront analysés les risques particuliers à certaines situations et par l'organisation de séminaires visant à améliorer les connaissances de chacun en matière de sécurité.

## **2.7 Contrôle Feu**

L'ingénieur de sécurité en collaboration avec un membre de l'Institut suisse de la promotion de la sécurité procédera une fois par année à une visite de sécurité des locaux. Ces visites feront l'objet d'un rapport sur les conditions de travail et de sécurité dans les divers locaux - laboratoires, ateliers, locaux de stockage, bureaux, salles de réunion et espaces de circulation. Ce rapport sera remis à la direction des Instituts concernés et au Rectorat

## **2.8 Motivation**

L'hygiène et la sécurité, c'est d'abord un état d'esprit.

La participation et l'initiative de chacun est nécessaire.

Chacun répond de lui-même et l'objectif est le même pour tous.

Chacun informe les autres et s'informe lui-même.

Prévenir, c'est avant tout prévoir.

## **2.9 Comportements et attitudes**

Il n'existe pas d'installations "provisoires" ou "définitives". Toute installation doit être adéquate. L'échelle de temps des incidents est sans commune mesure avec la durée de vie d'une installation "même provisoire".

## **2.10 Nourriture, boissons**

- Ne jamais manger ou boire aux places de travail.
- Ne conserver aucun aliment dans les frigos des labos.

- Ne pas stocker d'échantillons ou de produits chimiques dans le frigo réservé aux denrées alimentaires.

## **2.11 Protection**

- Le port d'une blouse de laboratoire et de chaussures fermées est obligatoire lors de travaux dans les laboratoires
- Le port de lunette de protection est obligatoire dans les laboratoires
- Les visiteurs portent toujours des lunettes (fournies par le responsable du laboratoire)
- Porter des lunettes de sécurité et les faire porter à ses voisins lors de l'utilisation de produits caustiques, irritants ou toxiques, du travail du verre et de travaux effectués à température ou pression différentes des conditions ordinaires.
- Eviter le contact des produits avec la bouche (ne pas pipeter à la bouche), la peau (port de gants et manches longues).
- Noter clairement le contenu de chaque flacon, en indiquant le nom du produit, sa concentration, le milieu de dilution et la date de préparation.
- Toute opération à risque doit être signalée aux collègues et les précautions ad hoc prises.

## **2.12 Circulation**

- Maintenir dégagés en permanence les passages et voies de fuite.
- Evitez de courir dans les laboratoires (risques de collisions).
- Maintenir toujours libres les éclairages de secours et éclairer suffisamment les locaux de travail.
- Fermer les portes des laboratoires lorsqu'on quitte le laboratoire.

## **2.13 Propreté générale et hygiène individuelle**

- Se laver soigneusement les mains en quittant le laboratoire.
- Maintenir une propreté et un ordre rigoureux à la place de travail et dans les lieux de dépôt.
- Ramasser tout matériel ( flacons, bouchons, papiers ) tombé sur le sol, au besoin neutraliser puis nettoyer et sécher.
- Rincer le plus rapidement possible la vaisselle sale et éviter de la laisser traîner dans les éviers.
- Travailler sous une hotte avec les produits toxiques ou dégageant une forte odeur ou lors de réactions susceptibles de former des vapeurs ou aérosols.
- Eviter de surprendre vos collègues par une entrée vive dans un laboratoire, un cri ou tout autre fait inattendu.
- Informer les autres du déroulement d'une manipulation à risque.
- Informez-vous des dangers potentiels d'un produit avant de l'utiliser (consultation de la FDS) et profitez de tout moment libre pour parfaire vos connaissances individuelles en matière de toxicologie et de sécurité.

## 2.14 Liens

Les principaux liens suivants apportent des informations utiles sur le sujet :

<http://www.cusstr.ch>

<http://www.unine.ch/batiments>

<http://www.suva.ch/fr/home/suvapro.htm?WT.svl=button>

<http://www.chemfinder.com/>

<http://www.carbagas.ch/new/franz/inhaltf.htm>

<http://www.cdc.gov/niosh/ipcs/french.html>

Pour une information plus directe concernant un produit, certains renseignements conformes à une réglementation internationale figurent sur l'étiquette. Il s'agit :

- du nom de la substance
- des symboles de danger et leur signification
- des mentions sur les risques particuliers (R)
- des conseils de prudence (S).

Un tableau mural "Risques et Conseils de Prudence" affiché près des armoires de produits et dans différents labos renseigne entre autres sur la signification des sigles et symboles.

L'attitude consistant à s'informer des risques avant d'entreprendre une manipulation de produit chimique doit, à fortiori, se retrouver chez chacun lorsqu'il s'agit d'entreprendre une manipulation quelconque faisant intervenir plusieurs produits.

## 3 Travail au laboratoire

### 3.1 Risques

#### 3.1.1 Risques encourus lors du travail avec des produits chimiques (dangers aigus ou chroniques)

- Danger d'explosion par suite de chocs, de frictions, d'échauffement (compression, étincelles, lumière).
- Danger d'incendie de produits facilement combustibles, auto inflammables ou s'enflammant au contact de l'eau.
- Danger direct pour la santé par des substances irritantes (peau, yeux, voies respiratoires), corrosives (peau), nocives (faibles altérations de la santé), toxique (avec altérations de la santé), sensibilisant.

#### Précautions spéciales

- Après utilisation d'un produit, le remettre à sa place dans les locaux de stockage.
- Le transport de produits chimiques ou de solvants doit se faire en utilisant des récipients de protection, seaux en matière plastique munis de poignées ou bac à roulettes pour les transports en quantité par l'ascenseur.
- Lors du transvasage de liquides susceptibles d'accumuler des charges électrostatiques (il faut verser lentement sans laisser le liquide s'écouler en chute libre, choisir judicieusement les récipients et le matériel de transvasage (ne pas utiliser un entonnoir métallique sur un récipient en verre ou en matière plastique).

- Utiliser des entonnoirs qui plongent profondément dans le récipient de façon à éviter les éclaboussures.
- Lors d'utilisation de nouveaux produits lire attentivement les recommandations du fabricant.(FDS)

### **3.1.2 Risques liés aux échantillons biologiques**

- En plus des mesures élémentaires d'hygiène, il est obligatoire de porter des gants lors des manipulations d'échantillons biologiques si les conditions opératoires le permettent et particulièrement en cas de blessures ou lorsque l'échantillon est douteux.
- Les gants sont jetés entre chaque opération, de façon à ne pas contaminer l'environnement par des gants souillés (portes, tiroirs, stylos, téléphone, etc.).
- Ces mesures seront complétées par un lavage et une désinfection des mains et des paillasses.

### **3.1.3 Risques liés aux substances cancérigènes**

- La protection individuelle est très importante lors du travail avec les produits cancérigènes ou suspectés cancérigènes, le port de gants est nécessaire.
- Toute manipulation de ces substances doit s'effectuer sous une chapelle en évitant de travailler dans la chapelle à flux laminaire. Si l'utilisation de boîte à gants est requise, veillez à travailler en circuit fermé ou en légère dépression.
- Signaler clairement les zones où s'effectuent des opérations de pesée, de synthèse au moyen d'un panneau "Danger, utilisation de substances cancérigènes".
- Comme aucune méthode générale de décontamination ne peut être proposée, l'évaluation du risque et les mesures de protection adéquates doivent être rigoureusement établies avant l'usage d'un produit cancérigène ou suspecté tel.
- En cas d'éclaboussures, aviser immédiatement le responsable, rincer abondamment à l'eau et savonner la peau.

### **3.1.4 Risques liés aux appareils, aux installations électriques et à l'outillage**

#### **3.1.4.1 Raccordement et travail sous pression**

- Effectuer tous les raccordements et montages (même provisoires) avec soins.
- Assurer systématiquement les raccordements de tuyaux d'eau et de gaz.
- Utiliser les tuyaux appropriés pour les gaz sous pression, y compris l'air comprimé.
- Utiliser la verrerie adéquate pour le travail sous vide ou sous pression

#### **3.1.4.2 Appareils avec pièces en mouvement**

- Protéger toutes les pièces mobiles du contact par inadvertance.
- Equilibrer soigneusement la charge d'une centrifugeuse, ne jamais quitter les lieux avant qu'elle ait atteint son régime de travail et ne jamais ouvrir avant l'arrêt complet.
- Attention aux cheveux longs, barbe, colliers, bijoux, manches et cravates.

#### **3.1.4.3 Appareils de réfrigération**

- Stocker, selon les besoins des travaux, les produits inflammables uniquement dans les réfrigérateurs antidéflagrants munis du sigle "EX".

#### **3.1.4.4 Appareils et dispositifs de chauffage**

- Tout appareil de chauffage électrique doit être muni d'une protection contre la



surchauffe.

- Ne jamais laisser allumé, sans surveillance, un appareil à flammes tel que bec Bunsen, chalumeau, bougies, etc.
- Eviter de mettre à l'étuve de la verrerie qui vient d'être rincée aux solvants.

#### 3.1.4.5 Sources de rayonnement électromagnétique

- Se conformer strictement aux consignes de sécurité des modes d'emploi lors de manipulations de lampes UV, IR, RX, micro-ondes, laser, arc électrique (four à graphite).

#### 3.1.4.6 Appareils électriques

- Débrancher les appareils avant d'intervenir d'une façon autre que l'utilisation normale (changement d'un fusible, d'une lampe, nettoyage d'un FID...).
- Effectuer les branchements électriques avec des prises en bon état, conformes au milieu de travail (résistance aux huiles, à l'eau, etc...), éviter la proximité de l'eau.
- En cas de doute sur la qualité d'une installation (échauffement d'une prise ou d'un câble, prise de terre défectueuse, etc...) faire appel à l'agent de maintenance.
- Etiqueter et retirer du service tout appareil électrique défectueux ou endommagé. Si possible, prendre les dispositions empêchant sa remise en fonction par inadvertance.

#### 3.1.4.7 Outillage

- A l'atelier, les machines (tour, fraiseuse, scie circulaire, meule, perceuse à colonne) ne doivent être utilisées que par le personnel ayant reçu la formation nécessaire et il en est de même pour tous les appareils à souder.
- Les outils à main doivent être utilisés avec prudence ; les outils pointus ne sont pas gardés dans les poches.

#### 3.1.4.8 Risques liés aux gaz comprimés

- Transporter les cylindres (dès 10 litres) au moyen du chariot spécial.
- Attacher les cylindres en plaçant le point d'ancrage aux 3/4 de la hauteur.
- Ne jamais serrer un robinet de cylindre avec une pince ou une clé.
- Tout cylindre défectueux doit immédiatement être retourné.

#### 3.1.4.9 Connexions

Lors des connexions des appareils et des diverses manipulations à l'intérieur des laboratoires il est impératif de respecter les points suivants :

- Ne jamais effectuer des modifications ou des réparations mécaniques sur des systèmes pressurisés.
- Utiliser les raccords neufs ou en bon état correspondant exactement au type de gaz, chaque gaz a son régulateur spécifique.
- Serrer modérément les écrous à la clé (jamais avec une pince).
- Vérifier les fuites en fin de montage avec un liquide détecteur approprié.
- Ne jamais jointer les raccords avec du ruban téflon ou de l'étoupe.
- Prendre garde à la réactivité du gaz avec certains matériaux ou substances (ex : réaction de la graisse avec l'oxygène ou l'acétylène *Ne jamais lubrifier !*).

## 3.2 Gestion des déchets

On comprendra sous cette appellation toutes les mesures concernant la manière la plus judicieuse d'entreposer, de détoxiquer ou de transformer les déchets spéciaux.

L'organisation dans nos laboratoires consiste à rassembler tous les déchets par catégorie, à savoir :

- les solvants organiques halogénés et non halogénés sont recueillis séparément dans des bidons en polyéthylène..
- les eaux souillées par des composés organiques sont recueillis séparément dans des bidons en polyéthylène
- les acides et les bases contaminées par des métaux lourds ainsi que les cyanures sont recueillis séparément dans des containers ad hoc clairement identifiés.( labo étudiants 1<sup>er</sup> étage)
- les huiles usées et les émulsions huile/eau sont collectées dans le fût ad hoc situé au magasin.
- les solutions mères de sels métalliques ou de produits organiques sont récupérées individuellement dans des récipients clairement identifiés. *En aucun cas elles ne seront jetées à l'égout.*

## 3.3 Manipulations à risques

La protection individuelle commence par le respect des différentes recommandations précitées.

Certaines manipulations à risques nécessitent l'utilisation de protections spéciales :

- Masque respiratoire pour les pesées et les manipulations de substances cancérigènes, vérifier la conformité des cartouches de protection utilisées.
- Ne jamais utiliser un masque à cartouche en l'absence d'oxygène (en cas d'incendie par exemple).
- Utiliser un écran de protection du visage, lunettes, gants et tablier de protection pour les transvasages de corrosifs, le changement d'ampoule UV de grande puissance.
- Lunettes, tablier de protection et gants à longues manches en caoutchouc pour le transvasage des acides et bases.
- L'utilisation des verres de contact est fortement déconseillée pour tous les travaux de laboratoire, le risque d'aggravation des blessures étant considérable.
- Les cheveux longs seront maintenus en arrière et si nécessaire protégés afin d'éviter qu'ils n'entrent en contact avec un produit corrosif ou toxique, avec une flamme ou avec une partie d'appareil en mouvement (agitateur rotatif, perceuse, imprimante à chariot, etc...).

## 4 Interventions

### 4.1 Comportement à avoir lors d'éclaboussures de la peau ou des yeux, déversement accidentels de produits chimiques:

#### Acides et bases

- Laver à l'eau courante pendant au moins 15 minutes
- Enlever les habits contaminés
- Appeler un médecin
- Aérer le local

#### Solvants

- Enlever immédiatement toutes sources d'inflammation (bec Bunsen, arrêt d'urgence de l'électricité)
- Etablir immédiatement une ventilation maximum

#### Cyanures

- Evacuer immédiatement tout le monde de la zone
- Interdire l'accès à la zone sans protection respiratoire

### 4.2 Granules absorbants

#### Pour solvants :

A déverser sur tout écoulement de liquide toxique.

Un bidon se trouve à chaque étage au même endroit que l'armoire pharmacie

#### Pour acides et bases :

A déverser sur tout écoulement de liquide toxique.

Un bidon se trouve à chaque étage au même endroit que l'armoire pharmacie

Remarques: Pour toutes informations supplémentaires les responsables de la sécurité se tiennent à votre disposition.

### 4.3 Feu, lutte contre l'incendie

Tout incendie, même rapidement maîtrisé au moyen d'extincteurs, doit être annoncé aux responsables de la sécurité des laboratoires, du bâtiment ainsi qu'aux concierges

- Essayer d'éteindre avec l'extincteur à disposition, fermer portes et fenêtres, en cas d'échec ne pas insister (risque d'asphyxie par la fumée), sortir du laboratoire et fermer les portes derrière soi.
- Dans les laboratoires voisins, fermer portes et fenêtres (pour éviter le tirage).
- Fermer les robinets de gaz.
- Arrêter les appareils électriques producteurs de chaleur et de gaz.

- Sortir immédiatement du local et refermer la porte derrière soi (risque d'asphyxie).
- Sortir et se diriger vers la place de rassemblement.
- Evacuer les blessés de la zone dangereuse sans prendre de risques personnels supplémentaires.

#### 4.3.1 Incendie de solvants et produits chimiques

- Utiliser les extincteurs à main, à neige carbonique (CO<sub>2</sub>), ou à poudre.  
(Surtout jamais d'eau sur des produits enflammés comme du *sodium*, du *soufre*, du *magnésium*, du *phosphore* etc.)

**Attention.** : la pression du jet d'extinction risque de renverser des objets ou récipients contenant des produits qui pourraient tomber ou exploser.

#### 4.3.2 Incendie de vêtements

Il convient d'agir très rapidement en utilisant les moyens suivants :

- Douches de sécurité placées vers chaque porte de sortie des laboratoires.
- Extincteurs à neige carbonique (CO<sub>2</sub>); *ne pas viser le visage !*
- Couvertures pare-feu.
- Plaquer la personne au sol.
- Aviser immédiatement le service sanitaire (secouriste, médecin) tel.: **144**.

#### 4.3.3 Alarme et évacuation du bâtiment

L'alarme est donnée manuellement :

- par boutons " Alarme FEU " situés dans les armoires rouges "F" aux extrémités des corridors.
- par appel téléphonique des pompiers au No **118**.

L'alarme est donnée automatiquement :

- par détecteurs de fumée ou de chaleur, avec localisation visuelle de l'alarme au-dessus de chaque porte et signal acoustique aux tableaux " Cerberus "

**ATTENTION** : la fermeture des portes coupe-feu est asservie au déclenchement de l'alarme incendie !

#### L'ORDRE D'EVACUATION DU BATIMENT ( signal sonore discontinu)

- Dès que l'alarme d'évacuation est donnée, quitter le bâtiment par la voie la plus courte (sortie de secours) en fermant les portes des laboratoires derrière soi. Eviter les bousculades (risque de chute) et la panique.
- Il est interdit d'utiliser les ascenseurs.
- Se rendre immédiatement au lieu de rassemblement (ne pas rentrer chez soi !)
- Aussitôt, contrôle des effectifs par les responsables.
- Annonce immédiate de manquants aux pompiers.
- Les chercheurs du laboratoire concerné orientent le commandant des pompiers sur les dangers particuliers qu'il peut rencontrer (ex : réactions chimiques dangereuses).
- **Fin d'alarme** : par information verbale du chef des pompiers.

**Ne pas oublier** : lors de l'intervention du service du feu, le commandement des opérations appartient au chef des pompiers, chacun doit se soumettre aux ordres du service du feu, du personnel d'intervention et du personnel sanitaire.

#### 4.4 Premiers secours

Quelques démarches générales à appliquer

1. Evaluer la situation :
  - a) genre d'accident, que s'est-il passé?
  - b) gravité des blessures
  - c) lors de suspicion de malaise cardiaque (douleur subite à la poitrine) appeler les urgences au **144**.
2. Réfléchir :
  - a) y-a-t-il d'autres dangers pour le blessé ou pour le sauveteur?
  - b) une évacuation par ambulance est-elle nécessaire? (urgences **144**)
3. Protéger le blessé et le sauveteur
4. Evacuer le blessé :
  - a) éloigner le blessé de la zone de danger, penser à sa propre sécurité.
  - b) garder son calme et éviter toute hâte.

## 5 Annexes :

Règlement de sécurité de l'ICH  
Feuille de signature

## REGLEMENT DE SECURITE

### 1. Aux laboratoires sont obligatoires :

- le port de lunettes de sécurité (lors de la présence),
- le port d'une blouse de protection (lors de travaux).

### 2. Aux laboratoires il est interdit :

- de stocker de la nourriture, de manger et de boire,
- d'entreposer des effets personnels (tels que vêtements ou sacs),
- de laisser traîner au sol des bidons ou récipients (pleins ou vides),
- de stocker des produits dans des flacons non étiquetés,
- de faire des manipulations (notamment réactions et distillations) sous une hotte sous laquelle sont entreposés d'autres produits.

### 3. Chaque collaborateur doit :

- connaître le fonctionnement des systèmes d'alarme (renseignements auprès du correspondant de sécurité du groupe de recherche),
- consulter, avant l'usage d'un produit, la fiche de données de sécurité (fournie avec le produit ou accessible par Internet).
- apposer sur sa paillasse de travail son nom et numéro de téléphone.

### 4. En dehors des heures d'ouverture du bâtiment :

- seuls les collaborateurs détenteurs d'une carte magnétique sont autorisés à travailler dans les laboratoires,
- les réactions à risque (dégagement important d'énergie, haute pression) sont interdites,
- les manipulations faisant intervenir des gaz toxiques, des métaux alcalins ou autres réactifs dangereux (notamment la distillation de solvants) sont interdites.

Les documents applicables à la santé et à la sécurité du travail sont disponibles sur le site de l'Institut de chimie.

## SAFETY REGULATIONS

### 5. In the laboratories, it is obligatory:

- to wear security glasses (when entering the labs),
- to wear a protection coat (when working).

### 6. In the laboratories, it is not allowed:

- to stock food, to eat and to drink,
- to store personal belongings (such as clothes or bags),
- to put cans or other type of containers on the floor (full or empty),
- to stock chemicals in non identified bottles,
- to do manipulations (especially reactions and distillations) under a fume hood in which other chemicals are stored.

### 7. Each collaborator has:

- to know how to operate the alarm systems (instructions from the security representative of your research group),
- to refer, before using a product, to the security data sheet (supplied with the product or available through Internet).
- to affix his name and phone number at his bench place.

### 8. Outside the opening hours of the building:

- only collaborators with a magnetic card are allowed to work in the laboratories,
- risky reactions (important energy discharge, high pressure) are not allowed,
- manipulations requiring toxic gases, alkaline metals or other dangerous reagents (such as distillation of solvents) are not allowed.

Documents relevant to health and security at work are available on the web site of the Chemistry Institute.

## 5.2 Feuille de signature

**Chaque nouveau collaborateur ou stagiaire entrant dans nos  
instituts prendra connaissance de la brochure  
« Santé et sécurité » et du règlement de l'ICH**

---

La brochure " Santé et Sécurité " et le règlement de l'ICH ont été délivrée à :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Département : .....

La personne suscitée déclare avoir pris connaissance du contenu de la brochure ainsi que  
du règlement.

Date : .....Signature : .....

**Cette feuille est à retourner à la personne responsable de la sécurité de votre  
laboratoire**